

ANALYSE DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES REGLES DE VINIFICATION POUR LES VINS BIOLOGIQUES: VUE D'ENSEMBLE DES DIFFERENTS REGLEMENTS DE VINIFICATION BIOLOGIQUE

Auteurs : Monique Jonis, -ITAB, France, Hanna Soltz et Otto Schmid –FIBL, Suisse.

Traduction : Monique Jonis (ITAB)

Abstract

Introduction

Au cours de ces dernières années le marché des vins biologiques s'est fortement développé. Les principaux pays importateurs tels que le Royaume Uni, l'Allemagne, la Suisse et les Pays scandinaves ont commencé à importer de plus en plus de vins biologiques, essentiellement en provenance du bassin méditerranéen.

Le développement du marché européen des vins biologiques est influencé par les tendances générales du marché des vins. En conséquences le secteur des vins biologique n'échappe pas aux débats généraux sur les types de vins réclamés par le marché et l'opposition entre vins traditionnels et vins modernes (technologiques).

Bien que dans quelques pays, quelques études existent sur le développement du marché du vin bio, il n'y a pas eu d'étude globale explorant de façon approfondie le marché actuel du vin bio et ses besoins, ainsi que ses futures orientations. Pour cette raison, la conduite d'une étude trans-nationale sur ce thème, dans le cadre du programme Orwine, est apparue comme indispensable.

1 Methodologie

L'objectif de cette étude est d'avoir une vue d'ensemble de la structuration, du développement et des potentiels des marchés nationaux et internationaux des vins biologiques. Pour ce faire, des enquêtes et des consultations d'experts et ont été menées dans les quatre pays partenaires du programme : l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse. L'accent a été mis sur la distribution au détail et les sociétés spécialisées en vins, et qui commercialisent déjà des vins biologiques.

Dans la première partie de cette étude qui s'est déroulée en 2006, deux approches ont été privilégiées : des interviews des principaux opérateurs du marché, ont été menées dans la quatre pays impliqués dans le consortium ; ces données ont été complétées par des « dires d'experts » et une analyse bibliographique, afin de donner une vue d'ensemble du marché des vins biologiques.

Dans la seconde partie de l'étude, d'autres enquêtes seront conduites durant le second semestre 2007. Elle concerneront, des opérateurs n'ayant pas déjà été interrogés dans les pays partenaires, et seront étendues aux pays importateurs comme le Royaume Uni, les

Pays-Bas, le Danemark et le USA et aussi quelques pays producteurs comme l'Espagne, la Grèce et le Portugal. Ces résultats et ceux de la précédente enquête constitueront le rapport final.

2 Aperçu general du marché des vins

Concernant la consommation de vins en Europe, deux tendances majeures apparaissent : une diminution dans les principaux pays producteurs comme la France, l'Italie, et l'Espagne et une augmentation ou une stagnation dans les pays consommateurs du nord de l'Europe, les USA, le Japon. Pour les vins biologiques cette tendance est totalement différente avec une hausse générale dans tous les pays, même si elle est plus importante dans les pays du nord que dans ceux du sud.

En ce qui concerne le développement du marché des produits biologiques, on observe une croissance générale dans les quatre pays concernés par l'étude, en lien avec la hausse de la demande des consommateurs pour les aliments biologiques et le développement de l'agriculture biologique dans la plupart des pays européens. Toutefois cette croissance ainsi que l'évolution du marché peuvent varier considérablement d'un pays à l'autre.

L'organisation du marché import/export des vins varie fortement d'un pays à l'autre. Certains pays sont fortement orientés vers l'export comme l'Italie et la France, d'autres sont principalement importateurs comme l'Allemagne et la Suisse. Cette orientation est la même pour les vins biologiques.

Structuration des canaux de vente. Si les vins biologiques sont vendus par les mêmes canaux que les vins conventionnels, l'importance relative de chacun diffère. Alors que la majorité des vins biologiques sont vendus dans les magasins bio spécialisés ou en vente directe, les vins conventionnels sont essentiellement vendus en grandes surfaces et même chez les discounters.

3 Résultats des enquêtes menés auprès des opérateurs de la filière

3.1 Composition de l'échantillon

Les sociétés enquêtées ont été choisies en fonction de leur importance sur le marché du vin biologique et/ou sur le marché du vin. Certaines sont spécialisées en vins biologiques, d'autres spécialisées en vin, d'autres encore ne sont spécialisées ni sur les vins ni sur le bio. Vingt quatre sociétés ont été enquêtées sur les quatre pays

Table 3.1: Composition de l'échantillon

	France	Allemagne	Italie	Suisse	Total
Nombre de questionnaire	7	8	7	3	24
Négociant	4	3	2	3	12
Grossiste	1	3	2	3	9
Importateur	2	5	0	3	10

Exportateur	3	0	3	0	7
Producteur & négociant	1	3	1	0	5
Détaillant	1	1	1	1	4

3.2 Principaux résultats quantitatifs

Il a été difficile d'obtenir des informations quantitatives précises et complètes. Plusieurs opérateurs n'ont en effet pas souhaité répondre aux questions quantitatives ou ont donné des réponses incomplètes. Mais bien que ces données ne soient pas suffisantes pour être représentatives de l'ensemble du marché du vin biologique, leur analyse permet de dégager des tendances intéressantes et donne quand même une indication de la structure du marché des vins biologiques.

Pour tous les metteurs en marché (spécialisés AB ou non), les vins rouges représentent la majeure part des vins commercialisés, excepté pour un des opérateurs.

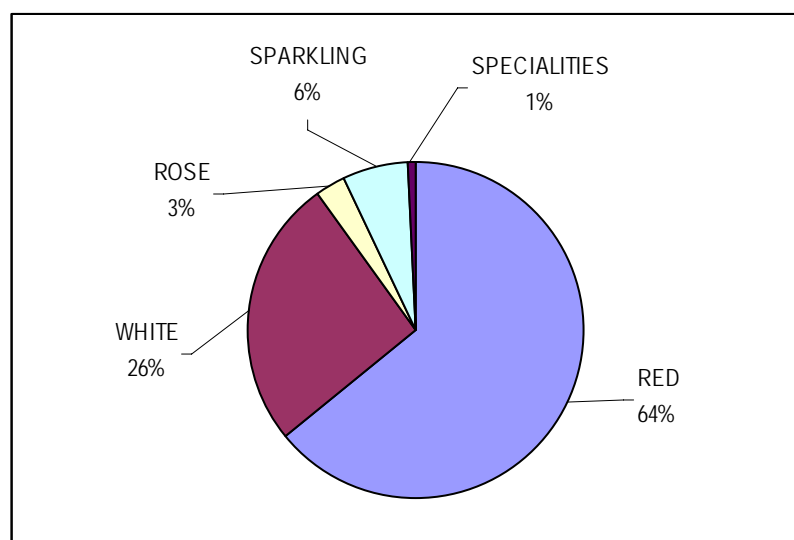


Figure 3.2: Différents types de vins commercialisés

La plupart des opérateurs interrogés dans les quatre pays, signalent une augmentation de leur chiffre d'affaire sur les vins biologiques, un seul opérateur rapporte une baisse. Ces augmentations varient de 5% à 90% avec une moyenne de 18% environ sur l'ensemble des quatre pays. On observe donc globalement un fort développement du commerce des vins biologiques. Les projections de croissance pour 2008, donnent la même tendance. Les metteurs en marché les plus représentatifs dans les quatre pays étudiés compte sur une poursuite ou un stabilisation de la croissance de leurs ventes de vins biologiques. Ces projections varient de 6% à 20%, avec une moyenne de 13%.

Ces résultats sont à considérer comme des tendances, basées uniquement sur les estimations données par les opérateurs et qui semblent souvent assez approximatives. Cependant ces résultats permettent d'être raisonnablement optimiste quant au développement futur du marché des vins biologiques.

Concernant les importations elles sont principalement le fait des opérateurs suisses et allemands. Les vins biologiques importés proviennent quasi exclusivement des pays de l'Union. Les trois principaux pays d'origine sont l'Italie, la France et l'Espagne. Leur ordre d'importance varie en fonction des opérateurs. La Grèce et le Portugal sont également mentionnés. Les vins sont aussi bien importés déjà embouteillés qu'en barrique ou containers et embouteillés ensuite par le metteur en marché lui-même. Selon les importateurs, les volume de vrac représentent de 50% à 100% et les vins d'appellations d'origine représentent également 50% à 100% des volumes. Cependant en raison du faible nombre de réponses sur ce sujet, on ne peut en déduire de tendance générale.

3.3 Principaux résultats qualitatifs

Cette partie de l'enquête, rassemblent les avis et commentaires des metteurs en marché sur deux thèmes : les principaux obstacles au développement du marché des vins biologiques et les futures tendances de consommation pour les vins biologiques.

Quatre obstacles potentiels au développement du marché des vins biologiques ont été identifiés :

- La faible connaissance des consommateurs pour les vins biologiques et leur production. Ces faibles connaissances semblent concerner la production de vin en général. C'est le point qui à été classé en premier dans trois pays (Italie, Suisse et Allemagne) sur quatre (classé seulement en 4^{ème} position en France).
- Un problème de B to C (Business to Consumer) marketing. Ce thème est considéré comme le 3ème plus important obstacle en Suisse, Italie, et Allemagne il semble avoir une moindre importance en France
- La forte compétition entre les vins conventionnels et organiques. A qualité équivalente les vins biologiques sont moins compétitifs à cause de leurs prix plus élevés. C'est particulièrement vrai en France, où ce facteur est cité comme le principal obstacle, il est classé 3^{ème} en Suisse et semblent moins important en Italie et Allemagne.
- Les prix élevés des vins biologiques. Ce facteur est important en France et Suisse où il est classé second, mais moins important en Italie et Allemagne.

Concernant la consommation des vins biologiques, les principales tendances – même si quelques différences sont observées d'un pays à l'autre- issues de l'analyse des résultats sont les suivantes :

- La consommation de vins s'oriente vers des vins jeunes et frais, ronds et gouleyants, biologiques et/ou locaux. Cette tendance est plus ou moins marquée selon les pays.
- Les vins de cuvée (vins d'assemblage), les spécialités et les vins issus de cépages résistants ou de nouveaux cépages, les vins secs et ceux issus d'appellations d'origine devrait rester aussi populaire qu'actuellement.
- Les vins de garde, tannique, boisés devraient de moins en moins faire partie des préférences des consommateurs dans les prochaines années. Cette tendance est confirmée par l'analyse pays par pays.

4 Discussion

Un certain nombre de commentaires généraux peut être fait sur la structure et les résultats de cette première enquête menée entre mi-2006 et mi-2007.

Avant tout les auteurs voudraient attirer l'attention sur la difficultés à obtenir des données quantitatives sur les aspects économiques. C'est pourquoi l'accent a été mis sur l'analyse des données quantitatives et beaucoup d'informations pertinentes ont peu être obtenues à propos des principaux obstacles à l'expansion du marché et à la consommation des vins biologiques, ainsi que sur les stratégies envisagées par les metteurs en marché.

En comparant les résultats des enquêtes auprès des opérateurs et l'analyse globale basée sur des dires d'expert et une analyse bibliographique, plusieurs éléments peuvent être mis en évidence :

- Les résultats de cette étude montre les estimations de croissance du marché des vins biologiques ne sont pas contredites par les retours des enquêtes auprès des opérateurs.
- En se basant sur ces données de croissance il est possible d'extrapoler une poursuite de cette croissance dans les prochaines années, ce qui est aussi confirmé par les interviews des metteurs en marché.

Toutefois cette première enquête montre aussi la nécessité d'acquérir des données quantitatives supplémentaires sur certains aspects comme l'étiquetage, les importations, la réglementation. Ce sera l'objet de la seconde enquête qui sera mené dans le second semestre 2007.

Conclusions

A partir des résultats de cette première enquêtes trois éléments majeurs peuvent être identifiés :

- Une quasi totale absence de communication et de stratégies marketing sur les vins biologiques.
- Un manque de connaissances des consommateurs mais également des metteurs en marchés (notamment les détaillants) sur le vin biologique en particulier et l'agriculture biologique en général. Cet élément est une conséquence du précédent.
- Un besoin d'améliorer encore la qualité gustative des vins biologiques et aussi et sans doute surtout aussi son image (en lien avec le manqué de communication).

Les résultats préliminaires de cette étude, aident à identifier les principaux problèmes du marché des vins biologiques. Certaines tâches du programme Orwine, devraient permettre d'améliorer certains des aspects considérés comme problématiques par les metteurs en marché, tel que l'amélioration de la qualité gustative des vins (comment réduire les doses de SO₂ sans compromettre la qualité et la conservation des vins) et la mise ne place d'un règlement européen de la vinification biologique.

Remerciements

Les auteurs reconnaissent le soutien financier de la Commission européenne, sous le Thème Prioritaire 1.2 (Viticulture et Vinification biologique) du Sixième Programme cadre de Recherche, Développement Technologique & Démonstration dans le cadre du Projet intégré N° 022769 (Viticulture et vinification biologique : développement de technologies soutenables pour l'environnement et le consommateur, pour l'amélioration de la qualité du vin biologique et un cadre législatif scientifiquement fondé). L'information contenu dans ce rapport ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Commission et n'anticipe en aucune manière la politique future de la Commission concernant ce sujet.

Les auteurs sont reconnaissants de la contribution des autres partenaires qui ont participé à ce document : Uwe Hofmann – ECOVIN, Allemagne; Cristina Micheloni – AIAB, Italie ; Gianni Trioli – Vinidea, Italie.

Les auteurs remercient particulièrement l'ensemble des opérateurs du marché, dans les quatre pays du consortium, qui ont accepté de participer à cette étude en donnant de leur temps pour répondre à l'enquête qui leur avait été adressé. C'est grâce à leur contribution que cette étude a été réalisée.

DISCLAIMER: ORWINE Project is supported by European Commission (Proposal/ Contract N° 022769). The information in this document is provided as is and no guarantee or warranty is given that the information is fit for any particular purpose. The user thereof uses the information at his sole risk and liability

Contact : Monique JONIS
ITAB – Mas de Saporta.
34 875 Lattes cedex



Tél. : 00 33 (0)4 67 06 23 93
E-mail : monique.jonis@itab.asso.fr